

Sawko, Monsieur Nicolas Durand, Monsieur François Wat, Monsieur Cyrille Harfouche, Monsieur Cyrille Dubois de Mont-Marin, Monsieur Grégoire Heuzé, Monsieur Riaz Vayid et,

Rothschild & Cie Banque, société en commandite simple au capital de EUR 24 530 190, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 323 317 032 RCS Paris et dont le siège social est situé au 29, avenue de Messine 75008 Paris,
en qualité de commandités,

et

Montaigne-Rabelais, société par actions simplifiée au capital de EUR 40 000, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro Paris B 337 978 712 et dont le siège social est situé au 3, rue de Messine 75008 Paris,

en qualité de commanditaire.

[...]

Article 6 – Capital social

Le capital social est fixé à EUR 1 600 000 divisé en 100 000 parts au nominal de EUR 16.

Ces parts sociales sont détenues par :

Monsieur David de Rothschild, à concurrence de	1 part
Monsieur Christian de Labriffe, à concurrence de	1 part
Monsieur Olivier Pécoux, à concurrence de	1 part
Monsieur Richard Thil, à concurrence de	1 part
Monsieur François Henrot, à concurrence de	1 part
Monsieur Christophe Desprez, à concurrence de	1 part
Monsieur Grégoire Chertok, à concurrence de	1 part
Monsieur Nicolas Bonnault, à concurrence de	1 part
Monsieur Laurent Baril, à concurrence de	1 part
Monsieur Philippe Le Bourgeois, à concurrence de	1 part
Monsieur Vincent Danjoux, à concurrence de	1 part
Monsieur Guillaume Hannezo, à concurrence de	1 part
Monsieur Hervé Sawko, à concurrence de	1 part
Monsieur Nicolas Durand, à concurrence de	1 part
Monsieur François Wat, à concurrence de	1 part
Monsieur Cyrille Harfouche, à concurrence de	1 part
Monsieur Cyrille Dubois de Mont-Marin, à concurrence de	1 part
Monsieur Grégoire Heuzé, à concurrence de	1 part
Monsieur Riaz Vayid, à concurrence de	1 part
Rothschild & Cie Banque, à concurrence de	<u>98 734 parts</u>
Ensemble pour les commandités	98 753 parts
Montaigne-Rabelais, à concurrence de	<u>1 247 parts</u>
Ensemble pour les commanditaires	1 247 parts
TOTAL GENERAL	100 000 parts

Cette décision est adoptée le 15 mai 2012 par vingt et un Gérants de Rothschild & Cie sur les trente-neuf en exercice, conformément à l'article 16 a. al.3 des statuts de la Société.